



INFORMATIONS COMMUNALES :

Mardi 12 Mars 2019

N°
08/19

RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE :

Les enfants se permettent de plus en plus d'intrusions dans différentes propriétés de la Commune, ce qui est absolument illégal.

Vous devez sermonner vos enfants afin que les risques qu'ils encourent à ces pratiques ne vous fassent pas regretter leur comportement lors d'un accident qui peut les atteindre gravement.

La responsabilité des propriétaires dans cette situation pouvant pénaliser l'avenir de vos enfants ne pourra être engagée.

Nous informons la Gendarmerie de ces méfaits et invitons les propriétaires à porter plainte.

Merci de veiller au respect de ces consignes pour le bien-être de tous.

Le Maire.

Affichage en Mairie :

- Balade nature contée par les 7 à Dire le dimanche 24 Mars de 14h30 à 17h00 à Moutrot.
- Club nature organisé par l'association LOANA le mercredi 3 Avril 2019 à la salle du Café. Animation de 10h00 à 12h00. Thème : Les mystères du sol (jeux et expériences sur le sol). À partir de 7 ans.
- Les trésors de nos pelouses, Balade champêtre le 06 Avril 2019 de 8h00 à 11h00 à Uruffe. Organisé par l'association LOANA, gratuit mais inscription obligatoire au 06 87 40 87 08.